

CTR 7 - Bilan de positionnement

COMPETENCES CLES

↳ Objectifs :

Le bilan de positionnement a pour but de prescrire à chaque agent un **parcours de formation personnalisé**, en fonction de son niveau de maîtrise des compétences clés, du poste occupé et de son projet.

Il permet d'identifier, pour chaque agent :

- **Le profil d'apprentissage** : en fonction du parcours scolaire et du rapport aux apprentissages
- **Le niveau de maîtrise du socle de Compétences**, au regard des deux outils de référence suivants : le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP) et le Socle de Connaissance et de Compétences Professionnelles (Décret n° 2015-172 du 13 février 2015).
- **Le poste occupé et/ou le projet professionnel**

A l'issue du positionnement, l'agent est orienté vers le ou les modules correspondant à ses besoins :

- Module 1 : Lire, comprendre, s'exprimer
- Module 2 : Réaliser des calculs simples
- Module 3 : Utiliser l'outil informatique

↳ Déroulement :

Le bilan de positionnement se déroule **sur une journée** et articule :

1. Un entretien individuel d'accueil dont les principaux objectifs sont :

- Faire connaissance avec la personne, mieux connaître les éléments de son parcours, le poste occupé...
- Mettre la personne en confiance, l'engager et la mobiliser sur son projet de formation, en levant certaines craintes ou freins (peur du retour à l'école, de ne pas y arriver, difficulté de mobilité...)
- Lui donner les informations nécessaires à la compréhension du dispositif et à son organisation, à la connaissance de l'ANFH et de l'organisme de formation
- Identifier son profil d'apprentissage et définir l'outil d'évaluation le mieux adapté à l'évaluation de ses compétences et à l'élaboration de ses objectifs de formation, en lien avec son poste de travail
- Procéder à l'évaluation des compétences orales et définir son niveau de maîtrise de la langue orale

2. une phase d'évaluation collective

Tout au long de la journée, des ateliers d'évaluations formatives sont proposés à l'agent. Ces ateliers portent sur les trois champs du socle suivant :

- Communiquer en français
- Utiliser les règles de base du calcul et du raisonnement mathématique
- Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

La compilation des résultats de ces tests d'évaluation viendra compléter les éléments collectés lors de l'entretien.

Les activités proposées sont choisies en tenant compte de différents paramètres :

- **Le niveau d'autonomie à l'écrit**, au regard du RCCSP
- **Le poste de travail occupé** : les supports d'évaluation sont construits en fonction des principaux métiers occupés par les agents (ASH, agent d'entretien, agent de maintenance, agent de restauration, brancardier, agent de blanchisserie...).
- **Le rapport à l'apprentissage** : niveau de scolarité, langue maternelle...
- **Le projet de l'agent** : sphère personnelle et/ou professionnelle ; accès à la qualification, adaptation au poste...

Les résultats de ces évaluations doivent permettre de repérer de quelle nature sont les difficultés rencontrées :

- **En lecture** : reconnaissance visuelle, prise de sens dans un texte, rapidité et efficacité...
- **En expression écrite** : capacité à renseigner un formulaire concernant son identité, capacité à produire un message écrit,...
- **En calcul** : numération/ordre, mécanismes opératoires, résolution de problèmes
- **En raisonnement logique** : capacités de raisonnement nécessaires à l'apprentissage
- **En maîtrise de l'informatique** : prise en main de l'ordinateur, connaissance d'internet...

3. un entretien individuel de restitution et de contractualisation qui doit permettre de :

- Communiquer des objectifs de formation individualisés, concrets et réalisables pour le stagiaire
- Programmer un parcours de formation personnalisé : modules, durées, planning prévisionnel
- Partager les objectifs de formation avec le stagiaire et contractualiser le parcours.
- Si le degré de maîtrise des Compétences Clés est supérieur au niveau 3 du RCCSP, l'agent ne se voit pas prescrire de formation. Le formateur propose d'autres alternatives en lien avec le projet de l'agent, et complète avec lui une fiche de préconisations pour la suite du parcours.

Public :

Ce dispositif s'adresse à toute personne de **catégorie C** exerçant dans tout type d'établissement sanitaire, social ou médico-social, rencontrant des difficultés dans la maîtrise des savoirs de base et souhaitant s'engager dans un parcours de remise à niveau.

Dates et lieu :

17 septembre 2015 (EA) et 22 septembre 2015

Autres dates à venir ou sur demande

AMS Grand Sud, 70 bd Matabiau, 31069 TOULOUSE

Tél. 05 61 16 14 87 – sanitairesetsocial@ams-grandsud.fr

Métro : Canal du Midi

Renseignement et inscription :

ANFH Midi Pyrénées

Anissa BOUKHALFI – Tél. 05 61 14 78 64 – a.boukhalfi@anhf.fr